

Mardi 8 mai 1945

Centre Presse Aveyron

Organe du Comité Départemental de la Libération Nationale

FR
50

CHEQUES
POSTAUX
Abonnements 1.600-00
Publicité 1.600-00
Abonnements, 4 mois 100 fr.; 1 an 875 fr.

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
D'INFORMATION DU SUD-Ouest

14, RUE DE LA CHARITÉ
Téléphone : P. 54-81 LYON
PARIS, 26, Rue Feytaud, 26

FR
50

La capitulation de l'Allemagne a été signée hier à Reims

La fin des hostilités sera officiellement annoncée aujourd'hui

Des dépêches de Londres, transmises par l'A. F. P. déclarent, d'après l'Agence Reuter :

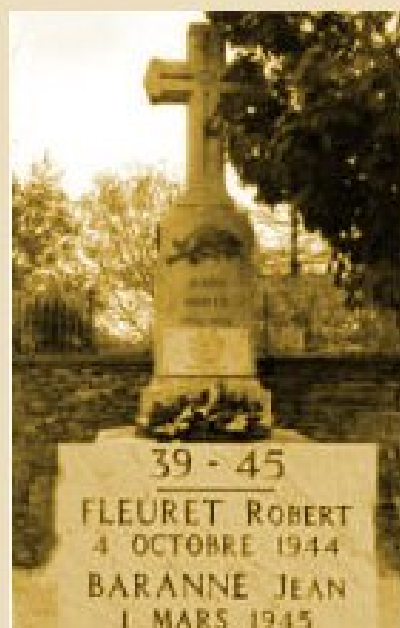
Les Alliés annoncent officiellement la capitulation sans conditions de l'Allemagne. C'est à Reims, dans une école où est installé le Quartier Général du Général Eisenhower que la signature a eu lieu.

Les signataires alliés étaient le général Walter Bedel Smith, chef d'Etat-Major du général Eisenhower pour le commandement suprême interallié, le général Ivan Susloparoff pour la Russie, et le général François Sevez pour la France. Du côté allemand, le général Gessler Jodt, nouveau chef d'Etat-Major de la Wehrmacht, a signé.

D'autre part, un correspondant de la radio canadienne précise que cet acte historique a eu lieu à 2 h. 41.

Le communiqué annonçant officiellement la fin des hostilités en Europe est attendu pour demain après-midi.

Proclamation AUJOURD'HUI



A Meljac, la victoire est fêtée... p.3



M E L J A C

PAQUES : La grande fête de Pâques a été célébrée avec l'éclat des grands jours. Grande affluence à tous les offices du jour et de la nuit, participation des jeunes à la préparation de la veillée pascale et à l'exécution des chants. De nombreuses communions furent reçues à la Sainte Table, où hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, ainsi que tous les enfants vinrent s'agenouiller.

Les vêpres de l'après-midi terminèrent cette belle journée de foi et de sainte joie. Chaque famille comptait ce jour-là quelques personnes de plus, soit les enfants de retour de pension et en vacances, soit des parents ou des amis qui avaient profité de ces jours de vacances pour faire un tour au pays et raviver leurs souvenirs.

Pâques, toujours un témoignage de renouveau et d'espérance. Souhaitons que ce renouveau chrétien devienne le levain d'un grand épanouissement spirituel de notre communauté paroissiale. Plaise à Dieu que nous gardions toujours le « don du Seigneur » et qu'il jaillisse en nous toute notre vie comme une source d'eau vive.

ANNIVERSAIRE : A l'occasion du premier anniversaire de sa mort, la communauté paroissiale c'est unie à une messe concélébrée le jeudi 15 avril en notre église pour le repos de l'âme de M. Ernest Salers, du Bouyssou.

Ayez pitié Seigneur, des morts qui sont couchés dans la terre chrétienne, à l'ombre des clochers.

PLANTATION DU MAI : Le dimanche 25 avril, vers 15 h., devant une très nombreuse assistance, Meljac a honoré son nouveau maire M. Claude ALARY, du Martinesq, et ses conseil-

lers municipaux anciens et nouveaux. Un grand Mai de 20 mètres (offert gracieusement par M. Edmond Roude du Mas-Ricard) orné de couronnes et de drapeaux tricolores, a été dressé sur la place de la mairie.

Monsieur le Maire et ses colistiers ont offert de la fouace suivie comme il se doit, d'un pétillant arrosage au vin blanc aux habitants de Meljac et des environs qui ont répondu nombreux à cette sympathique manifestation de la plantation du « Mai » pour témoigner une fois de plus de l'estime qu'ils portent à leur maire et aux conseillers municipaux anciens et nouveaux. La soirée s'est déroulée dans une ambiance de saine gaieté et de bonne humeur. On s'est séparé tard dans la nuit en disant qu'on garderait le souvenir de cette soirée si bien réussie et des élections municipales de 1971.

A l'intention des abonnés qui résident loin de chez nous, nous donnons le résultat des dernières élections municipales : MM. Claude ALARY, élu maire ; Roland MAZARD, élu adjoint ; ALARY Louis, ALARY Joseph, ALBINET Gabriel, BOUSQUET Paul, BAUDY Raymond, ROUBE Edmond, VIGROUX Maurice, VIGROUX Alfred, TAYAC Paul.

Nous adressons nos vifs compliments aux anciens et nouveaux conseillers et plus particulièrement à M. Claude ALARY qui s'est vu confier la charge de premier magistrat de la commune. Cette confiance l'honore grandement.

Nous souhaitons que le nouveau conseil municipal remplisse son rôle dans le meilleur esprit d'entente et de satisfaction dans l'intérêt de tous, le bien de la commune tout entière et le mieux être de l'ensemble des habitants.

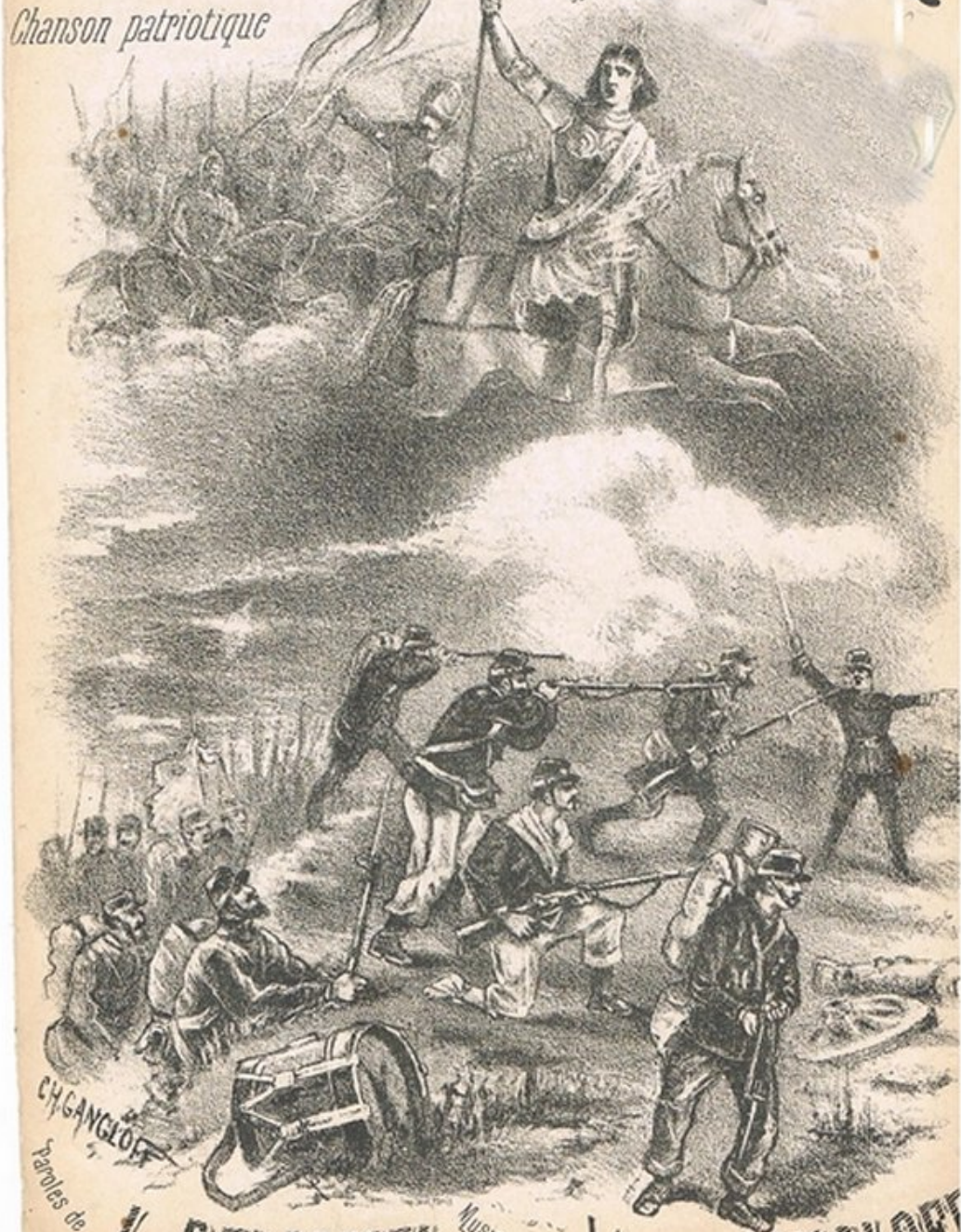


Jeanne d'Arc

L'OMBRE DE JEANNE D'ARC

Créée par Marius Pich

Chanson patriotique



CH. GANGLOFF
Paroles de

L. DELORMEL

Musique de

Léopold GANGLOFF

Photo de mariage de Bernadette et Henry Enjalbert



Henry Enjalbert, l'un des 3 frères Enjalbert de Grascazes (maison actuelle Emilie Tayac-Gilles Béchard) dont la ferme fut partagée. Un autre frère construisit sur la route(garage actuel), l'autre se maria à La Tapie. Ce dernier devint maire de Meljac.

*Photo & commentaires Mireille Tayac (Grascazes)
Roland Mazars (La Bessière).*



ancienne laiterie à La Bessière de Meljac



Rosas (Espagne) année 1965 - Roland Mazars

Les petiots,

Ouvrez la porte
Aux petiots qui ont bien faim.
Les petiots claquent des dents
Ohé ! Ils vous écoutent,
S'il fait chaud là-dedans
Bonnes gens, !
Il fait froid sur la route
Ouvrez la porte
Aux petiots qui ont bien faim.

J. Bichepin.





La corrida

Claude Villefranque
Le Vibal



Georges Brassens

Claude Villefranche
Le Vibal



Le forgeron

Claude Villefranque
Le Vibal



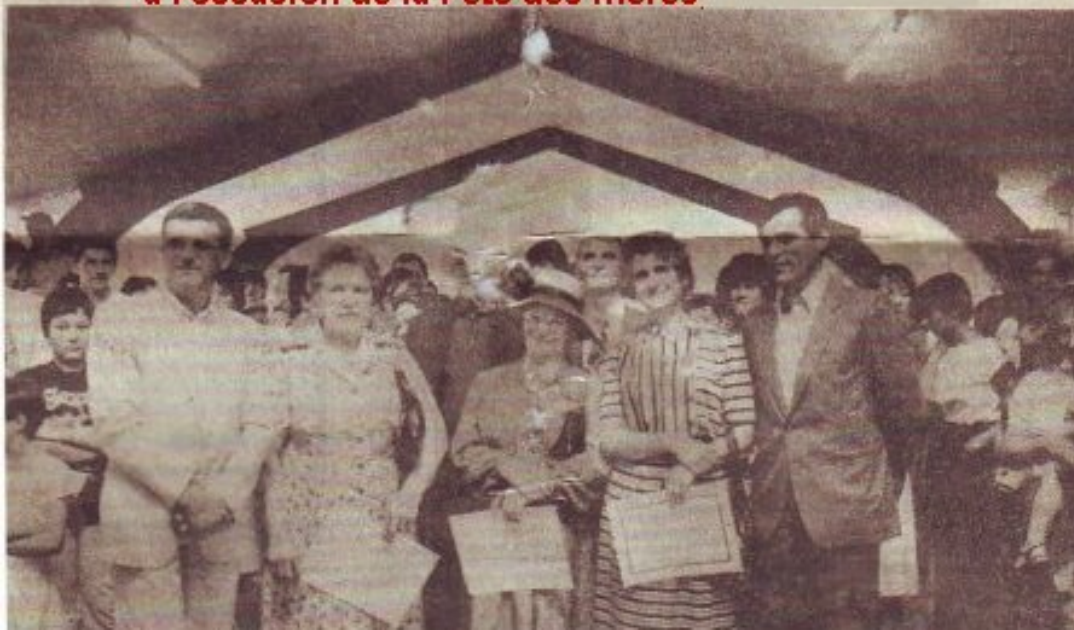
Le clown

Claude Villefranque
Le Vibal

TROIS MÈRES MÉRITANTES



à l'occasion de la Fête des mères.



Toute la commune de Meljac s'est retrouvée autour de trois mères de famille méritantes, dimanche matin, à la salle des fêtes où celles-ci ont reçu la médaille de la famille française.

Une médaille d'argent pour Mme Procule Albinet, née Barrau en 1922 et qui, depuis son mariage en 1946, a élevé sept enfants au Puech Issalys.

Et deux médailles d'or pour Mme Marie Sirmin, née Bouteille en 1905, qui a élevé après deux mariages, huit enfants, au Fraysse.

Ainsi que pour Mme Maria Loubière, née Bélière en 1923, ayant élevé après son mariage en 1944, onze enfants, au Mas Ricard.

« Que votre exemple soit suivi par beaucoup, pour la prospérité de Meljac et de notre pays », a souhaité M. Lacombe, conseiller général du canton de Naucelle.

Celui-ci a ensuite fait l'éloge de la famille nombreuse — lui-même étant bien placé pour en parler avec ses huit enfants — en insistant sur la nécessité d'une bonne croissance démographique pour l'économie d'un pays, mais aussi pour les joies que procure une famille nombreuse.

Et M. Lacombe d'estimer qu'il fallait mettre en place une véritable politique familiale, donnant droit à un salaire minimum et à une retraite aux mères.

Il s'est enfin associé au maire de Meljac, M. G. Aubert, pour féliciter chaleureusement ces trois mères méritantes de Meljac, en leur souhaitant « de recevoir désormais autant que ce qu'elles avaient su donner ».

=> extrait de
Centre Presse
30 juillet 1984

MELJAC



Fête des mères
on ce jour de l'enfance que la mère lui a faite
petite maman chérie Bonne fête!



demandez
LA CARTE POSTALE
DE LA
FÊTE DES MÈRES
pour Maman



FÊTE DES MÈRES Allons, mettez-vous bien en rang!...

Fête des mères

Journal de l'Aveyron - 1er juin 1942

LA JOURNÉE DES MÈRES A RODEZ

Rodez a rendu, dimanche 31 mai, un hommage public aux mères françaises, conformément au désir exprimé par le Maréchal Pétain, chef de l'Etat.

Dans la cour de l'Ecole Gally, aménagée à cet effet, au pied du maître pavillon, se trouvèrent réunies les personnalités officielles au nombre desquelles on remarquait: M. le préfet, M. le maire de Rodez et les membres du Conseil municipal, le président de la Croix-Rouge, M. l'inspecteur de l'Assistance, le président local de la Légion, etc...

Le service d'ordre était assuré par les scouts et les éclaireurs qui formaient la haie sur le passage central; les sociétés de musique de la ville participaient à cette manifestation et se firent entendre à diverses reprises.

M. le maire prit la parole pour souligner le but de la journée consacrée aux mères et rendit un hommage mérité à la mère française, qui assure le maintien des traditions du pays. Il faut l'aider pour que la génération qui monte représente bientôt une France régénérée, plus nombreuse, plus forte et plus patriotique.

M. le préfet, à son tour, salua les mères françaises au nom du Maréchal et du gouvernement. C'est grâce à elles, dit-il, que la France revivra, que la nouvelle génération sera l'artisan de notre relèvement, mais cette œuvre ne se fera que si les mères ont pu élever leurs enfants dans les principes de bonne éducation.

Fête des Mères





Fête des Mères

dimanche 29 mai